



Nous, c'est les petites villes...

Face à la métropolisation, une force en mouvement : l'APVF!

Communes bourgs-centres ou communes périurbaines, entre 2 500 et 25 000 habitants, nous représentons ensemble plus de 30% de la population française. Nous sommes une force qui doit et qui peut se faire entendre. **C'est le rôle et la vocation de l'APVF de représenter les élus de petites villes au plan national et d'influer sur le cours des choses comme sur les décisions des gouvernements.**

La métropolisation existe, rien ne sert de la nier. Elle est un phénomène mondial qui touche aussi notre pays. Pour autant, si nous n'y prenons pas garde, c'est toute une partie du territoire – nos petites villes au premier chef - qui risque d'être marginalisée. Plus que jamais, c'est un combat quotidien, nos petites villes doivent affirmer toute leur place au sein d'un échiquier territorial en profonde mutation.

Forte de plus de 1200 communes adhérentes de métropole et d'Outre-mer, présentes dans tous les départements, l'APVF est une association d'élus à taille humaine proche de vous. Elle est une source d'informations précises, fiables et rapides. Elle a obtenu ces dernières années des avancées notables et empêché certaines décisions contestables d'être prises pour nos collectivités.

C'est maintenant à vous de nous aider à aller plus loin. Avec votre adhésion, nous serons en mesure de mieux défendre votre collectivité et la cause des petites villes. Soyez les bienvenus.



OLIVIER DUSSOPT
Député de l'Ardèche
Maire d'Annonay
Président de l'Association
des petites villes de France



PIERRE JARLIER
Maire de Saint-Flour
Premier Vice-président délégué de
l'Association des petites villes de France



LE BON RÉSEAU



Pourquoi adhérer?

Un réseau pluraliste, actif et convivial, l'APVF c'est :

- Des **Rencontres régionales régulières d'élus de petites villes** pour partager solutions et bonnes pratiques sur les enjeux du mandat municipal
- Des **Assises annuelles des petites villes** qui réunissent près de 400 maires dans un format convivial
- Des **Journées d'études en rapport avec l'actualité législative**

Une source d'informations fiables, précises et rapides, l'APVF c'est :

- un **mensuel «La Tribune des Petites Villes»** et une **newsletter hebdomadaire** qui couvrent l'actualité territoriale
- des **notes techniques** et des **recueils de bonnes pratiques**
- Un site internet www.apvf.asso.fr, une page Facebook et un fil Twitter @PetitesVilles rendent compte de **l'activité de l'association**

Des expertises mobilisables par les élus et leurs services, l'APVF c'est :

- Une **offre complète de formation** adaptée aux besoins des élus de petite villes, l'APVF est **organisme de formation agréé** et **partenaire de Sciences Po Paris**
- Un **avocat à la disposition** pour répondre rapidement aux questions sur l'état du droit
- Une **équipe pluridisciplinaire de 7 collaborateurs** pour assister les élus et leurs services



FRANCK RIESTER
Député-maire
de Coulommiers
(Seine-et-Marne)
LR

La Ville de Coulommiers a adhéré à l'APVF car cette structure permet à des petites villes comme la nôtre de se tenir informée des dernières évolutions législatives et réglementaires. Dans un univers des collectivités toujours plus mouvant, les conseils et les actions menées par l'APVF s'avèrent précieux. C'est aussi un lieu d'échanges de bonnes pratiques particulièrement utile dans la conduite de nos missions territoriales.



Journée de présentation du Projet de loi de Finances et de ses enjeux pour les petites villes organisée par l'APVF



ANNE GALLO
Maire de Saint-Avé
(Morbihan)
Divers Gauche

Face à un contexte réglementaire, financier et territorial toujours plus complexe, le réseau de l'APVF est une ressource précieuse et utile au quotidien pour Saint-Avé : formations de qualité adaptées aux enjeux de notre époque, partage d'expériences, initiation et participation aux réflexions essentielles à l'avenir de nos territoires.

Un réseau efficace : les avancées concrètes obtenues par l'APVF sur l'année 2016

1 L'APVF plaide depuis deux ans pour l'étalement de la baisse des dotations. Elle obtient gain de cause avec l'annonce par le Président de la République de la diminution de moitié de la baisse des dotations en 2017.

2 L'APVF obtient la pérennisation du Fonds d'investissement local qui passera à 1,2 milliards d'euros en 2017 (contre 1 milliard en 2016) dont 600 millions d'euros pour les centres-bourgs.

3 L'APVF milite pour une péréquation plus juste et efficace. Elle a obtenu gain de cause avec la refonte et l'augmentation de la Dotation de solidarité urbaine (DSU) et de la Dotation de solidarité rurale (DSR) dans le Projet de loi de finances 2017.

4 L'APVF obtient le report de la réforme de la Dotation globale de fonctionnement dont la première version était trop défavorable à une majorité de petites villes.

5 L'APVF a obtenu le maintien des indemnités des présidents et vice-présidents des syndicats de communes et syndicats mixtes de petites tailles jusqu'au 1er janvier 2020.

6 L'APVF a interpellé le Gouvernement sur les déserts médicaux, celui-ci a répondu en prévoyant l'ouverture de 600 nouvelles maisons de santé pluridisciplinaires d'ici 2018.

7 L'APVF s'est positionnée contre la fracture numérique et a contribué à obtenir un plan de l'Etat, à hauteur de 80 millions d'euros associant services de l'Etat, collectivités et opérateurs pour la couverture de près de 3 600 communes en 3G d'ici mi-2017.

8 L'APVF a obtenu que l'élection des conseillers communautaires se déroule bien à l'échelle de la commune.

**« Ce sont les petites villes de France
qui ont tiré le signal d'alarme en premier
face à la baisse de la dotation. »**

LA DÉPÊCHE
DU MIDI

dimanche 12 avril 2015



Rencontre entre le Président de l'APVF Olivier Dussopt, Député-maire d'Annonay et Bernard Cazeneuve, Ministre de l'Intérieur



Intervention de Gérard Larcher, Président du Sénat devant les maires de petites villes lors d'un événement APVF

Des instances pluralistes au service des territoires

Président

OLIVIER DUSSOPT

Député-maire (PS) d'Annonay (07)

Premier Vice-président délégué

PIERRE JARLIER

Maire (UDI) de Saint-Flour (15)

Président d'honneur

MARTIN MALVY

Ancien ministre, président (PS)
du Conseil régional Midi-Pyrénées,
Président du Grand Figeac (46)

Secrétaire Général

ANTOINE HOMÉ

Maire (PS) de Wittenheim (68)

Secrétaire Général Adjoint

LOÏC HERVÉ

Sénateur-maire (UDI) de Marnaz (74)

Vice-présidents

MARIE-FRANCE BEAUFILS

Sénatrice-maire (PCF) de Saint-Pierre-des-Corps (37)

PHILIPPE LAURENT

Maire (UDI) de Sceaux (92)

PIERRE-ALAIN ROIRON

Maire (PS) de Langeais (37)

FRÉDÉRIC VALLEToux

Maire (LR) de Fontainebleau (77)

ANNE GALLO

Maire (DVG) de Saint-Avé (56)

Vice-président Trésorier

JEAN-YVES DE CHAISEMARTIN

Maire (UDI) de Paimpol (22)

Trésorier Adjoint

GÉRARD TARDY

Maire (SE) de Lorette (42)

Membres

DOMINIQUE BAILLY

Sénateur-maire (PS) d'Orchies (59)

CHRISTOPHE BOUILLON

Député (PS) de Seine Maritime,

Maire honoraire de Canteleu (76)

JEAN-PIERRE BOUQUET

Maire (PS) de Vitry-le-François (51)

JOSETTE BOURDEU

Maire (DVG) de Lourdes (65)

LUC CLEMENTE

Maire (DVG) de Schoelcher (Martinique)

CHRISTOPHE CHAILLOU

Maire (PS) de Saint-Jean-de-la-Ruelle (45)

PIERRE DUCOUT

Maire (PS) de Cestas (33)

BENJAMIN DUMORTIER

Maire (SE) de Cysoing (59)

JEAN-MARC GABOUTY

Sénateur-maire (UDI) de Couzeix (87)

CHRISTIAN GROS

Maire (PS) de Monteux (84)

ERIC HOULLEY

Maire (PS) de Lure (70)

GÉRARD HUMBERT

Maire (DVD) de Bitché (57)

ANDRÉ LAIGNEL

Maire (PS) d'Issoudun (36)

GRÉGOIRE LE BLOND

Maire (UDI) de Chantepie (35)

YOHANN NEDELEC

Maire (PS) de Relecq-Kerhuon (29)

XAVIER NICOLAS

Maire (LR) de Senonches (28)

NATHALIE NIESON

Députée-maire (PS) de Bourg-de-Péage (26)

HERVÉ PRONONCE

Maire (UDI) de Cendre (63)

RÉMY REBEYROTTE

Maire (DVG) d'Autun (71)

FRANCK REISTER

Député-maire (LR) de Coulommiers (77)

JEAN-LUC REITZER

Député-maire (LR) d'Altkirch (68)

STÉPHAN ROSSIGNOL

Maire (LR) de la Grande-Motte (34)

CHRISTOPHE ROUILLON

Maire (PS) de Coullaines (72)

HERVÉ SAISON

Maire (DVD) d'Hondschoote (59)

NICOLAS SORET

Président (PS) de la Communauté

de communes du Jovinien (89)

FRÉDÉRIC SAUSSET

Maire (LR) de Tourmon-sur-Rhône (07)

IGOR SEMO

Adjoint au maire (DVD) de Saint-Maurice (94)

MICHEL VERGNIER

Député-maire (PS) de Guéret (23)

FRANCISQUE VIGOUROUX

Maire (UDI) d'Igny (91)

Membres associés

JEAN-PIERRE BALLIGAND

Ancien député de l'Aisne, ancien Vice-président
de l'Assemblée nationale, ancien maire de Vervins (02)

LOÏC CAURET

Président délégué de l'ADCF,

Président de Lamballe Communauté (22)

Un réseau utile

L'APVF défend les petites villes à tous les échelons pertinents

- L'APVF est un interlocuteur écouté des pouvoirs publics depuis plus de 25 ans
- Elle est représentée au sein de toutes les instances-clés du monde local
- Elle promeut médiatiquement les petites villes à travers l'organisation de conférences de presse, la mise en relation de journalistes avec des maires de petites villes et des prises de position publiques

L'APVF agit pour faciliter le mandat local

- Le travail des commissions internes de l'APVF permet aux élus d'échanger sur les bonnes pratiques et d'identifier, avec l'aide d'experts, les pistes de réforme
- Les petites villes adhérentes participent à l'élaboration de propositions d'amendements portées par l'association



LUC ADÉMAR
Maire de Gourbeyre
(Guadeloupe)
Divers gauche

L'APVF est largement présente dans les territoires ultramarins. Prendre part aux manifestations organisées par les petites villes de France nous donne l'occasion, du fait de notre éloignement géographique, de partager nos expériences mais aussi d'être informés sur la mise en applications de certaines directives législatives ou réglementaires.

Je tiens à souligner que l'APVF est présente annuellement aux Antilles-Guyane en organisant des Rencontres territoriales.



NATHALIE NIESON
Députée-maire
de Bourg-de-Péage
(Drôme)
PS

Au sein de l'APVF, les élus partagent les mêmes problématiques et doivent relever les mêmes défis. C'est un lieu d'échanges de bonnes pratiques qui permet de développer nos territoires et d'enrichir notre réflexion collective.



LOÏC HERVÉ
Sénateur-maire
de Marnaz
(Haute-Savoie)
UDI

Pour moi, l'APVF, c'est un lieu d'échange et de partage entre des élus confrontés aux mêmes défis. C'est dans un esprit pluraliste et constructif comme celui que l'on retrouve à l'APVF que peuvent être défendues les spécificités de nos villes, si essentielles au développement des territoires.



Le Premier Ministre Manuel Valls entouré de Martin Malvy, Ancien ministre, Président d'honneur de l'APVF et de Pierre Jarlier, 1^{er} Vice-Président délégué de l'APVF lors des Assises d'Annonay



Le bon réseau

L'APVF fédère les villes de 2 500 à 25 000 habitants et leurs intercommunalités pour défendre et promouvoir leur rôle dans l'aménagement du territoire.

Cotisation : 0,09 euro par habitant

Les partenaires



LE GROUPE LA POSTE



APVF - 42, boulevard Raspail - 75007 Paris

Tél. : 01 45 44 00 83 - Fax : 01 45 48 02 56

Mail contact : npicard@apvf.asso.fr

www.apvf.asso.fr

Association des Petites Villes de France

@PetitesVilles